

LE FEUILLETON

LE MARI DE MARGUERITE

EST MAINTENANT EN VENTE À NOTRE BUREAU — ET CHEZ — M. GUILLAUME, Libraire, rue Sussex.

Dans la Capitale

Description des objets offerts par l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, au Séminaire Pontificien en témoignage de filiale et respectueuse vénération à l'occasion de son Jubilé sacerdotal.

II. — LIVRE DES ADRESSES Les Adresses au Souverain Pontife, offertes par chacune de nos maisons, forment un magnifique volume, richement relié, de 43 centimètres sur 30.

Ces adresses, parties de tous les coins de la terre, sont écrites en douze langues différentes, avec une perfection calligraphique remarquable. Elles sont richement enluminées de nombreuses vignettes et d'encadrements artistiques de la plus grande variété et du meilleur goût. Plusieurs sont de vrais chefs d'œuvre. On peut dire que tous les genres d'ornementation s'y trouvent; mais c'est surtout des gracieux ornements de la Renaissance, que se sont inspirés les auteurs de ces divers travaux.

Les 114 feuillets qui composent ce volume sont montés sur double onglet de toile, ils forment 80 pages remaniées à chaises entre deux feuilles bristol.

La reliure est en plein maroquin du Levant, à tranches dorée et fine dentelle intérieure; les gardes sont en belle moire antique. Les couvertures sont ornées de plaques de vermeil ciselé, occupant à peu près toute la surface et présentant divers sujets et inscriptions.

À la face antérieure, le sujet principal représente, guidés par les Frères, les enfants des diverses parties du monde offrant au Saint-Père leurs adresses respectives.

Le Supérieur Général, agenouillé au pied du trône sacerdotal, remet l'adresse au nom de l'Institut.

Notre Seigneur Jésus Christ, dans sa gloire, entouré d'anges, préside à cet hommage de filiale respect et de vénération rendu à son Représentant sur la terre. Les fleurs, semées sur le sol, rappellent que le Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife est pour tous les chrétiens une grande fête de famille.

Ce sujet est entouré d'un cadre, que les mouleurs divisent en huit caissons, ornements de rinceaux de fine sculpture repoussée, dans le goût délicat et varié de la Renaissance. Plusieurs cartouches, ménagées dans l'ornementation, indiquent les parties du monde d'où proviennent les adresses, ainsi que la date de l'ordination du Saint-Père et celle de son glorieux cinquantenaire.

La face postérieure du volume est ornée des armoiries du Souverain Pontife, ayant au-dessus une banderole avec la dédicace: "A Sa Sainteté Léon XIII glorieusement régnant," et au-dessous, avec une seconde banderole avec ces mots: "Les Frères des Ecoles chrétiennes et leurs Elèves," complète la dédicace. Le blason de l'Institut avec la légende: "Sigum fidei," est placé au bas.

Le tout présente un ensemble très gracieux, entouré, comme à la face antérieure, d'un cadre pareillement divisé en caissons, ornés de délicates ciselures aux motifs très variés. En outre, deux écus y sont ménagés, où figurent les deux dates mémorables de 1837 et de 1887.

Les signatures qui accompagnent les adresses, en ont été séparées et groupées par provinces et par districts. Elles forment 24 volumes soigneusement reliés en plein chagrin du Levant et à tranches dorées.

La question des licéces Le comité des règlements a eu hier soir une longue discussion sur cette question. Étaient présents les échevins Monk (président), Gordon, Borthwick, Larose, Adam, Henderson et l'avocat de la corporation, M. McTavish.

Il a été question du nombre de licéces accordées, et ce qu'elles coûtent.

D'après un état donné par l'échevin Monk, il y a actuellement 143 licéces, dont 75 d'hôtels. L'échevin Henderson secondé par l'échevin Gordon a proposé de réduire à 60 le nombre de licéces de tavernes et de mettre le prix au chiffre le plus haut, permis par la loi.

L'échevin Larose propose un amendement, appuyé par l'échevin Adam que l'on accorde 70 licéces d'épiceries et 80 de tavernes, et que les taxes restent les mêmes. Cet amendement fut battu par le vote suivant: Larose et Adam pour; Henderson, Borthwick et Gordon, contre.

Il y eut division égale sur la motion principale, et par conséquent la question n'a pas été réglée. On a ensuite discuté la question des charretiers, mais sans en venir à aucune conclusion pratique.

Affaires civiles Le comité du feu et de l'éclairage a tenu une assemblée hier après midi dans le bureau du chef Young sous la présidence de l'échevin Durocher. Étaient présents les échevins Gordon, Laverdure, Askwith et le chef Young. Les comptes du mois ont été approuvés.

On lut une soumission de M. P. Lunny pour fournir le foin et l'avoine. Les prix étaient de \$17 par tonne pour le foin, 35 centins par minot pour l'avoine et 90 centins par 100

lbs pour le son. Les quantités dépen sées l'an dernier ont été de 755 minots d'avoine, 23 tonnes de foin et 2210 lbs de son. On croit qu'il faudra cette année 1000 minots d'avoine, 27 tonnes de foin et 2,500 lbs de son.

Sur motion de l'échevin Askwith, secondé par l'échevin Laverdure la soumission est adoptée. L'assistant chef Favreau produit un compte de \$50 pour voitures de place.

L'échevin Gordon croit que la chose doit être mise devant le conseil. L'échevin Askwith est du même avis et la chose est renvoyée devant le conseil.

Le gardien Johnson, de l'ancienne station centrale demande un octroi pour dommages causés par l'incendie de l'Institut canadien. Référé au conseil.

L'échevin Durocher souleva de nouveau la question de l'augmentation des boîtes de télégraphe d'alarme et dit qu'il avait été décidé de poser des boîtes au coin des rues St André et King, Cathcart et le vieux marché, Cumberland et George, Clarence et Charlotte, Rideau et Augustus, Slater et Kent, Bay et Cooper, Bay et Florence, Sophia et Bell et deux autres.

La question resta sous considération pour quelques temps. Le chef dit qu'il croyait que la partie vacante de la station No 4 pourrait avec avantage être transformée en appartements pour l'assistant chef au coût de \$350.

L'échevin Askwith croit que c'est une excellente idée d'avoir les chefs sur les lieux.

Il fut décidé de soumettre la question au conseil à condition que M. Favreau retirerait sa demande de \$50 pour voitures.

Le chef fait remarquer qu'il est grand temps que des soumissions soient demandées pour les habillements nouveaux des pompiers.

L'échevin Durocher exprime l'idée qu'une liste de ce qui est requis par les pompiers soit dressée. L'échevin Askwith dit que ce département ne devrait pas rester en arrière et devrait faire imprimer en brochure tout ce qui se rattache à la branche, afin que les échevins puissent être au fait de ce qui est requis par le département.

L'échevin Laverdure demanda que ces pamphlets soient imprimés en anglais et en français. Il est ensuite résolu que l'on fera imprimer 400 copies en anglais et 200 copies en français, pour l'impression desquelles des soumissions devront être demandées.

Le Président dit que M. Beauvais avait donné un cheval à l'essai à la brigade et qu'il avait été trouvé satisfaisant. Le prix demandé est de \$225.

L'échevin Gordon est d'avis que M. Beauvais est un excellent juge de chevaux, mais croit que le cheval devrait être d'abord examiné par la corporation.

Il fut décidé de commander l'achat du cheval s'il est trouvé apte à la besogne du département.

Le Président dit qu'il a aussi deux chevaux qu'il désirerait échanger.

Il est décidé de faire rapport à ce sujet et l'assemblée s'ajourna.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

An Russell L'hon M. L. O. Tallon est au Russell, ainsi que l'hon. M. J. R. Thibaudau.

Le temps qu'il fait Après la petite neige que nous avons eue hier durant la journée le temps s'est mis au beau ce matin et tout annonce une température printanière. Décidément février est un mois exceptionnellement clair avec de beaux jours et à la douceur subite de la température.

À St Anne Aux exercices religieux durant le carême à l'église St Anne, il y a toujours assistance considérable. Les sermons sont donnés chaque soir par le Rév. M. Prod'homme, curé.

Election de Russell L'orateur des Communes a annoncé, hier, qu'il avait émané le bref pour une élection à Russell.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Notes civiques Les échevins ne s'accordent pas, parait-il, au sujet de l'octroi d'un bonus à la compagnie du chemin de fer Canada Antiquité pour la faire consentir à ériger ses usines à Ottawa au lieu de Clark's Island.

L'échevin Hutchison est fortement opposé à tout ce qui ressemblera de près ou de loin à un bonus, tandis que l'échevin Roger est en faveur de toute allocation qui aura pour but de faire prospérer la classe ouvrière dans la ville.

L'ingénieur de l'aqueduc, M. Surtees dit que les travaux d'extension à la maison de pompes seront poussés avec activité au printemps. La bâtisse sera prête à recevoir les trois pompes additionnelles vers la fin de septembre et les ordres pour les pompes et les machineries nécessaires ont été donnés.

Personnel Au nombre des députés, qui sont accompagnés de leurs dames, sont M. le Dr de St Georges, député de Portneuf, et M Choquette, député de Montmagny. Le premier loge au Windsor et le second au Russell.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

A travers la ville Une dame du nom de Richard Allan, de Grand Rapids, Michigan, est arrivée à Ottawa, hier, en route pour Québec; hier soir elle alla

notifier le chef de police qu'elle avait perdu un petit satchel contenant son billet pour Québec, une forte somme d'argent et les clés pour son bagage. Le chef a promis de faire tout en son pouvoir afin de réussir dans ses recherches.

On espère que "CANADA" quotidiennement pour \$1 pendant le temps que durera la session, aux personnes qui désirent s'abonner.

Hier, à la Cour Suprême, on a continué la cause de l'élection contestée de Gleggary par M. S. H. Blake, C. R. et M. Cassels. La cour ajourna à 1 heure jusqu'à 10 hrs. ce matin.

Les travaux ont été repris à la nouvelle bâtisse de M. W. A. Allan, rue Wellington; la bâtisse sera complétée vers le 1er mai et sera occupée par la Banque Union.

Toute la ville semblait s'être rendue sur les terrains du Parlement hier après midi à l'occasion de l'ouverture des Chambres.

Jeunes gens — Demandez les chaussures Balmorai de B., à bouts pointus, de \$1.50 et des plus élégantes. 119, rue Rideau.

L'élection de Gleggary se plaide actuellement devant la cour suprême. M. McMaster, avocat de l'appelant, M. Kennedy, a commencé, aujourd'hui sa plaidoirie.

On parle beaucoup de la conférence de dimanche soir à l'Orphelinat St Joseph, qui sera l'événement de la saison.

Demain sera jour de jeûne et par conséquent maigre toute la journée par suite des Quinquagésimes.

Leong — Mandez, demandez la chaussure Langry-Balmorai de Bott. Elle est élégante, d'un beau fini et à bon marché, seulement \$1.75. 119, rue Rideau.

Ce matin un grand nombre de casseurs de pierres encombraient les corridors de l'Hôtel de Ville, afin de recevoir le prix de leur travail. Le cassage et le transfert de la pierre est cessé quant à présent complètement.

Dans plusieurs rues, du côté où le soleil donne le plus, les trottoirs sont à divers endroits à découvert.

Messieurs — Nos "Balmorai" de \$1.50 sont égaux en qualité, style, fini et durabilité à aucune chaussure de \$3.00 faite sur commande. C. J. BOTT, 119, rue Rideau.

COURRIER DE HULL

Dans notre chronique d'hier, une erreur typographique nous a fait dire "qu'il n'est pas" pour "qu'il n'est pas" et "Don Carlo" au lieu de "Don Carlos".

C'est par erreur que nous avons annoncé que les funérailles de M. Simon avaient eu lieu, hier. C'est ce matin, qu'elles ont eu lieu. Les membres de la société St. Jean-Baptiste assistaient en corps avec insignes de deuil.

Le notaire Raby de St André Avelin était à Hull, hier.

L'exposition agricole de la société d'Agriculture No. 1 division E. du comté d'Ottawa, aura lieu cette année à Papineauville. Le parti de labour aura lieu à St André Avelin.

M. Jos. Grondin, contracteur de Papineauville était à Hull ce matin en route pour Aymer où il doit entrer en négociations avec MM. Klock pour la descente de leur bois sur la rivière Ottawa, l'été prochain.

À la cour de Greuit, ce matin, Son Honneur le juge Warriele a rendu les jugements suivants: La cause de Sanche a été continuée.

Plusieurs motions ont été présentées à la Cour. La cause de Gareau vs Lecompte, jugement pour le demandeur. M. C. B. Major pour le demandeur et M. Gordon pour le défendeur.

La cause de Tassé vs Thibaudau, jugement pour \$48 et les frais en faveur du demandeur. C. B. Major pour le demandeur et MM. Rochon et Champagne pour le défendeur.

La cause de Désarmieux vs La Corporation de Ponsouby. Action déboutée avec dépens. MM. Rochon et Champagne pour le demandeur et M. David Major pour la défenderesse.

Quelques rouges espions politiques accusent M. C. B. Major, avocat, d'être l'auteur de certains écrits publiés dans "Le Canada." Pour l'information de ceux qui pratiquent cet honorable métier, nous devons leur dire en toute franchise que jusqu'à présent, M. Major ne nous a pas favorisés de sa prose.

La cause de Sanche vs Sabourin a occupé la cour toute l'après-midi, hier. Le jugement a été pris en délibéré.

M. Weir, président de la banque Ville Marie, qui était attendu à Hull hier, n'a pas pu monter par suite de la mort, de sa sœur arrivée dans la nuit de mercredi. Ce monsieur sera à Hull dans quelques jours.

La cour de circuit s'ouvrira demain au Portage du Fort.

La fête patronale de l'Union St Joseph de Hull sera célébrée cette année, dimanche, le 11 mars.

GALERIE DE LA PRESSE

L'aspect de la Tribune des journalistes est changé quelque peu cette année. Plusieurs figures nouvelles sont venues se joindre aux anciens et à en juger d'après les apparences toutes les places des deux tribunes seront bien remplies. Québec sera représenté par MM. J. I. Tarte du "Canadien," John A. Johnson du "Chronicle."

Les représentants des journaux de Montréal n'y sont pas encore, et il y a cependant MM. White et J. P. Owens, pour la "Gazette," T. St John

pour le "Herald," et E. J. Chambers et H. F. Pirie pour le "Star."

La presse d'Ottawa sera représentée comme suit: Le "Citizen" par James Johnson et W. J. Garner, le "Free Press" par T. P. Gorman, A. H. Dickson, le "Journal" W. A. Harkin et J. D. Taylor, "Le Canada" par Oscar McDonnell, et "Le Courrier Fédéral" par J. G. Tessier.

Il y a aussi une foule de correspondants d'Ottawa et d'ailleurs qui représentent d'autres journaux. Le "Pionnier" de Sherbrooke aura son représentant dans la personne de M. A. De Harne.

Deux journalistes en jupons suivront les séances de la chambre durant la session courante, ce sont Mlle Brodigue, qui représente le "London Advertiser" l'an dernier et Mlle Dunlop, qui représente le "Star" de Montréal conjointement avec les messieurs nommés ci-haut.

BUREAU DES ECOLES SEPARÉES

Hier soir, tel qu'annoncé, sur convocation d'une assemblée spéciale, le bureau des Ecoles séparées se réunit au lieu ordinaire dans le but de considérer les offres faites pour payer l'achat des débetures du bureau au montant de \$40,000.

Étaient présents: MM. Enright, au fauteuil, Larue, Marsan, Gareau, Fréchette, Lynch, White, Sims, le secrétaire Finlay, l'officier visiteur Tassé et l'inspecteur McCann.

Il est proposé par M. Fréchette, secondé par M. Sims, que les commissaires de New Edinburgh soient autorisés à louer une maison dans la localité pour y établir une école française et anglaise et qu' aussitôt la maison louée, un instituteur soit engagé.

Cette motion fait le sujet d'une longue discussion auquel prennent part le moteur et le secondeur et les commissaires Marsan, White et Gareau.

Le montant que le bureau fixe pour le loyer de cette école est \$150 avec l'entente que cette somme ne sera pas augmentée, le salaire de l'instituteur devant être fixé par le comité d'accommodation des écoles.

M. Sims, propose un amendement à cette motion secondé par M. White que cette question soit renvoyée à une prochaine séance du bureau.

M. White insiste pour que cette motion soit de nouveau considérée à une prochaine assemblée. L'amendement ayant été mis aux voix fut perdu par un vote de 5 contre 2 et la motion principale fut adoptée sur même division.

Proposé par M. Gareau, secondé par M. Lynch, que cette assemblée s'ajourne. Adopté.

M. S. J. Major, marchand de St. Joseph d'été, est autorisé à prendre des abonnements et à donner des reçus pour "Le Canada."

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Vendredi, 24 février — La cour de Police, ce matin, n'est guère importante les causes étant remises à plus tard et par conséquent, la besogne de magistrat se trouvant de beaucoup modifiée.

John Ayotte, pour vol d'une boîte de cigares est le premier comparissant; cette cause est renvoyée à lundi.

Charles Co'e, un idiot, est remis à une semaine pour examen. Minnie O'Connor alias Minnie Bush, de la rue Sussex, est de nouveau amenée devant le magistrat pour vente de boissons sans licence; comme les précédentes cette cause est renvoyée à lundi.

Établissement de Tailleurs de Broadway No. 133 rue Sparks, Ottawa, 9 février 1888

Avant fait l'acquisition de l'assortiment et des livres ci-devant la propriété de M. P. C. Accala, je suis décidé à continuer les affaires de ce bureau jusqu'à la fin de la semaine je recevrai un assortiment complet de tweeds pour habits, tweeds-écossais, draps pour parades, et pantalons dans les derniers goûts et convenables pour habillements de printemps et je serai heureux de recevoir la visite des anciens amis et des pratiques de l'établissement de même que des nouvelles pratiques qui voudront bien me favoriser d'une visite. Tous peuvent être assurés que l'ancienne réputation de la maison sera maintenue.

W. H. MARTIN, Successeur de P. C. Auclair. N. B. — Les personnes endettées envers M. Auclair ne doivent pas oublier que tous les paiements me sont dus.

W. H. MARTIN, Successeur de P. C. Auclair.

La chef du Ciel Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, bijoux de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ, No. 30, rue Rideau.

DEMANDEE Pour l'école catholique de Cyrville, une institutrice diplômée, pouvant enseigner l'anglais et le français. Pour autres informations s'adresser à: THOS. KENOX, Secrétaire des Ecoles, Bureau de poste, Pont Commung. 24-3.

SALON DE BARBIER-COIFFEUR. Artiste de la tonsure et coiffeur de première classe. Attention toute spéciale à la coupe de cheveux des dames et enfants.

H. V. GOOLAH - Propriétaire, 141, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de Ashfield.

ON A BESOIN D'un j homme pour faire les messages et se rendre généralement utile. S'adresser au bureau du "Canada".

Écurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa.

P. S. — Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

SERVICE A DINER

Seulement \$10.00, POUR 93 MORUEUX comprenant 6 assiettes à soupe, 12 assiettes à diner, 12 assiettes à déjeuner, 12 bols et soucoupes, 1 sucrier, 1 vase à la crème, 1 grand bol, 1 assiette à beurre, 13 assiettes à fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 saucière, 1 pot à l'eau.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons. 532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN. Articles pour cadeaux de Noël de toutes descriptions.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soumissionnaire et endossées "Soumissions pour la glace, Edifices Publics" seront reçues à ce bureau jusqu'à Lundi, le 29 février courant, pour le remplissage de la glacière du Gouvernement, près le bassin du Canal Rideau, Ottawa.

Des soumissions cachetées endossées "Soumissions pour la glace, Rideau Hall, etc." seront aussi reçues dans le même temps pour le remplissage de la glacière à la résidence du Gouverneur-Général, à Rideau Hall.

Les soumissions devront spécifier le prix par bloc des dimensions suivantes: savoir: 3 pieds par 1 pied, par 1 pied, lequel prix devra inclure le coût de l'emmagasinage et de la sciure de bois requise à cet effet. Tout le bran de sciure sur les lieux devra être enlevé; on ne devra se servir que de la glace devra être mesurée avant d'être emmagasinée dans les glacières et les paiements seront faits en conséquence. N.B. — La glace devra être prise sur la rivière Ottawa, en haut de Chutes d. S. Chaudières.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 9 février, 1888.

CHAMBRES A LOUER Avec ou sans pension. S'adresser au No. 125, rue Albert.

CHAMBRE A LOUER S'adresser au No. 389 rue Rideau.

Demande Immédiate De bons couturiers capables de confectionner des habits et des vestes pour travailler au magasin. Aux ouvriers expérimentés les plus hauts gages seront payés avec emploi constant. S'adresser à ce bureau.

UN AUTRE FONDS DE BANQUEROUTE!

BRYSON, GRAHAM & Cie.

Grande Vente au Comptant!

FONDS DE BANQUEROUTE DE BORBRIDGE

A NOS MAGASINS Nos. 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS

BRYSON, GRAHAM & CIE.

Publié de... Prix de... Un an, pour... Un an... Un an... Invertis... etc. BUREAU... LE Ottawa... SON... GOUVERN... T. L. DANS LA A-830 SAMEDI... Les ré... du parlement... ront par la p... 2-Les sén... files, sont p... sionnaires, au... munes, leur... près d'entr... le Tour... 4-Les dam... ceux-ci des... leur par les... res rouges... 5-Les S... chambre des... et leur fil... lieu, ensuite... 6-Les dam... en grande t... deux cartes... ront libér... sée à la port... l'autre sera... services... 7-Si quel... être fait à l... Par ord... Hôtel du G... L'affaire de... et Bureau vie... le 13 du mois... fol à la rume... viendra pas... es. Le capitai... des plans de... placées à l'empêcher l'... réal. Le cap... dation de la... sur la rue de... M. le sénat... indispositio... hier, pour p... du discours... annoncée. Ce... premier mini... es. Le R. P. A... seur de l'en... mourir dans... Autriche. Le père F... moments de... laisse des m... mais qui ne... Le cabine... demande de... des femmes... de nommer... Cette date... révélations... vant la com... Le "Hera... trois déba... l'épidémie q... Le bureau... per immédi... térieuse. Un ingéni... explique d'... gnie de l'étr... quelc... Les égout... versant dan... rage constr... nement pou... propriété.